DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N^{O} 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À L'AVIS SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN FOURNITURE ET TRANSPORT DE GAZ NATUREL NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN GAZ NATUREL DES CONSOMMATEURS QUÉBÉCOIS À MOYEN ET LONG TERMES

1. Référence : Pièce C-GM-GI-0003, p. 78.

Préambule :

KPMG-SECOR présente ses conclusions sur l'estimation des besoins en gaz naturel.
L'expert indique :
« Cette estimation se fait dans un contexte où TransCanada Pipelines entend transformer une partie des infrastructures actuelles de transport de gaz naturel en oléoduc. »

Demandes :

1.1 Veuillez préciser l'impact du *contexte où TransCanada Pipelines entend transformer une partie des infrastructures actuelles de transport de gaz naturel en oléoduc* sur l'estimation des besoins en gaz naturel présentée dans votre rapport. Le cas échéant veuillez indiquer quelle serait l'estimation de la demande dans le cas où le gazoduc ne serait pas transformé.

Réponse :

L'étude de KPMG-SECOR a estimé trois scénarios de <u>besoins</u> en gaz naturel au Québec indépendamment des capacités d'approvisionnement. Ces divers scénarios sont fonction d'un prix relatif de référence pour le gaz et de trois contextes de croissance économique différents. La transformation ou non du gazoduc, comme tout autre facteur qui pourrait avoir un impact sur le niveau d'approvisionnement en gaz du Québec, ne sont pas considérés.

1.2 Considérant que les approvisionnements gaziers sont planifiés sur la base de la demande à la pointe, veuillez présenter une estimation de la demande de pointe de 2015 à 2030 pour chacun des secteurs d'activité (résidentiel/commercial, industriel, transport, exportation de GNL, régions non desservies, etc.). Veuillez élaborer sur la méthode utilisée pour déduire la demande de pointe à partir de la demande annuelle.

Réponse :

Les estimations présentées dans l'étude s'intéressent aux besoins totaux annuels. L'estimation de la demande à la pointe ne faisait pas partie de l'étude.

2. Référence : Pièce C-GM-GI-0003, p. 79.

Préambule :

« La hausse du prix ou encore l'absence de volume suffisant issu des contraintes d'approvisionnement pourrait aussi réduire la capacité du Québec à attirer des entreprises et de nouveaux investissements où le gaz naturel est un intrant important. Le manque de capacité pourrait également faire en sorte que les promoteurs de nouveaux projets aient à supporter davantage le fardeau des coûts d'ajout de capacité, ce qui se traduirait par des engagements financiers importants et des obligations de réserver leur capacité à l'avance. Une telle situation ajouterait une composante significative aux coûts de capital alors que les projets majeurs d'aujourd'hui essaient justement de limiter au maximum ces coûts »

Demandes :

2.1 Veuillez élaborer sur la conclusion citée en préambule. Veuillez notamment identifier les *contraintes d'approvisionnement* auxquelles le rapport fait référence.

Réponse :

L'étude de KPMG-SECOR a estimé trois scénarios de besoins en gaz naturel au Québec indépendamment des capacités d'approvisionnement. Des contraintes d'approvisionnement, selon leur envergure, pourraient avoir un effet sur la satisfaction de ces besoins. Par ailleurs, l'origine, la nature ou l'envergure de ces contraintes ne faisaient pas partie de notre étude.

2.2 Est-ce que ces contraintes sont spécifiquement reliées au projet Énergie Est?

Réponse :

Les contraintes d'approvisionnement peuvent être multiples et le projet Énergie Est pourrait en constituer une. Peu importe sa source, une contrainte d'approvisionnement pourrait avoir les conséquences indiquées dans le préambule.

2.3 Veuillez élaborer sur le financement des coûts d'ajout de capacité et sur les obligations de réserver à l'avance de la capacité. Veuillez comparer à une situation où le projet Énergie Est ne serait pas considéré et expliquer les différences en termes de coûts.

Réponse :

KPMG-SECOR rappelle que son étude a référé au « fardeau des coûts d'ajout de capacité » et non pas au financement. Ce passage fait référence aux conditions qui peuvent être exigées par les transporteurs ou les distributeurs pour couvrir leurs coûts d'ajout de capacité (par exemple, contrat ferme d'achat sur une période donnée, période de délai entre l'engagement et l'accès au gaz).

3. Référence : Pièce C-GM-GI-0003, p. 61.

Préambule :

« À cette fin, trois sources de gaz sont analysées :

1. le gaz de shale (ou « gaz de schiste »);
2. le gaz naturel renouvelable, et enfin;
3. le gaz de l'île d'Anticosti et de la Gaspésie. »

Demandes :

3.1 Veuillez indiquer si, à votre avis, il existe d'autres sources d'approvisionnement, que ce soit en période de pointe ou des approvisionnements annuels, en dehors de capacités de transport sur le gazoduc de TCPL et des trois éléments mentionnés en préambule qui pourraient être considérées. Le cas échéant, veuillez élaborer sur ces sources approvisionnement potentielles.

Réponse :

Selon KPMG-SECOR, il existe d'autres sources d'approvisionnement en dehors de capacités de transport sur le gazoduc de TCPL. Il existe notamment les importations de GNL et les produits pétroliers. Toutefois, le coût d'utilisation de ces deux sources d'approvisionnement alternatives est supérieur au coût d'utilisation du gaz naturel, ce qui limiterait donc le potentiel de réalisation de la demande estimée. Ces deux autres sources d'approvisionnement n'ont par contre pas fait l'objet d'une étude.

3.2 Est-ce que les importations de GNL ont été considérées? Veuillez élaborer.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse 3.1.